

Conseil de la Métropole du lundi 17 septembre 2018

Question orale – Devenir du projet de navette fluviale publique sur la Saône

Notre groupe se fait le relais de huit Conseils de quartier, représentant les cinq arrondissements limitrophes de la Saône¹, d'une demande relative au devenir du projet de navette fluviale publique.

En 2016, un projet de navette fluviale reliant la Confluence à l'île Barbe, devait en effet voir le jour. Lors d'une réunion publique à la Mairie du 9^{ème} arrondissement de Lyon, l'annonce avait ainsi été faite par le Conseiller délégué de la Métropole aux fleuves, en présence, notamment, du Maire du 9^{ème}, d'une expérimentation pour l'été 2016, avec un catamaran hybride, entre Vaise et Perrache-Confluence. Pourtant, depuis cette annonce, le projet est resté lettre morte, sans qu'aucune raison ou explication n'ait été donnée.

Les huit Conseils de quartier ont cependant sollicité à plusieurs reprises le Président de la Métropole, ainsi que le Maire de Lyon, en vue d'obtenir des explications sur le retard de mise en œuvre de ce projet. Mais les différents courriers, dont le dernier date du 16 janvier 2018, n'ont pas fait l'objet d'une réponse.

Nous rappelons – en reprenant à notre compte les arguments développés par les Conseils de quartier – que ce projet de navette fluviale présente des avantages directs pour la Métropole. D'abord, parce que cette navette fluviale représenterait un complément à l'offre actuelle de transports en commun, dans le souci d'une plus grande intermodalité. Ensuite, parce que ce projet contribuerait au désengorgement des quais de Saône et donc au plan Oxygène. Enfin,

¹ Les huit Conseils de quartier à l'origine de cette demande sont les suivants : Vaise-Industrie-Rochecardon ; St-Rambert-Île Barbe ; Croix-Rousse Ouest ; Bas des Pentes-Presqu'île ; Perrache-Confluence ; Quartiers anciens ; Ouest des Pentes et Croix-Rousse Saône.

parce qu'il permettrait l'enrichissement de l'offre touristique lyonnaise, via la découverte des rives de la Saône sous un jour nouveau.

Notre groupe souhaite donc soulever publiquement cette question, afin d'obtenir une réponse claire quant au devenir de la navette fluviale publique. Ce projet est-il toujours à l'ordre du jour ? Quelles sont les raisons qui ont pu en retarder la mise en œuvre ? Quelle est la position du SYTRAL, dont l'une des missions est de développer l'intermodalité des transports collectifs ?

Les élus du groupe PRG